Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 79 (1970)

Heft: 7

Artikel: Catastrophes naturelles et opérations internationales de secours : il faut...

Autor: P.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683770

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce qu'on ignore en général!

Catastrophes naturelles et opérations internationales de secours Il faut...

Lorsque survient une catastrophe à l'étranger et que notre Société nationale de Croix-Rouge participe à la campagne internationale de secours organisée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, cela se résume la plupart du temps par des communiqués très simples du genre *La Croix-Rouge suisse a immédiatement envoyé un chirurgien et frêté un avion chargé de plasma, de médicaments, de couvertures et de lait en poudre*».

A la lecture d'un tel texte succinct, on est enclin à penser: «*C'est simple, pas de problème*». Et pourtant...! Le lancement d'une telle intervention représente en fait un travail énorme de quelques heures ou de quelques jours pour plusieurs services du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne. Tout d'abord, imagine-t-on assez la difficulté qu'il y a aujourd'hui, en Suisse, à mettre la main sur un chirurgien ou tout autre médecin acceptant de partir immédiatement pour quelques semaines ou quelques mois à l'étranger? Il y a évidemment quantité de jeunes médecins frais émoulus qui ne demanderaient pas mieux que de partir mais ce sont en général des spécialistes très qualifiés et expérimentés qui sont demandés. Et l'on sait combien ceux-ci sont surchargés. Cela représente des téléphones et des téléphones sans fin. Et quand ce médecin doit se rendre dans un pays tropical, il faut si possible qu'il soit déjà vacciné contre les maladies tropicales. Il faut ensuite régler toutes sortes de questions administratives, financières et d'assurances. Il faut l'équiper, le mettre au courant de la situation, fixer sa mission.

En ce qui concerne les secours en nature, les problèmes ne sont pas non plus aussi simples qu'on pourrait le supposer. Là encore téléphone et télex fonctionnent à plein rendement. Frêter un avion! C'est vite dit... Trouver en quelques heures un avion du genre DC 9 capable de transporter en charter quelque 10 à 15 tonnes n'est pas un jeu d'enfant. Il faut, pour la compagnie aérienne, jongler avec les horaires, recruter un équipage, présenter éventuellement une requête auprès de l'Office fédéral de l'air afin d'obtenir certaines facilités; par exemple que l'équipage puisse voler quelques heures de plus que prévu selon les conventions internationales. L'excellente collaboration que nous avons tant avec Swissair qu'avec Balair facilite évidemment grandement la tâche. Bon, l'avion est là. Mais la marchandise? Les couvertures, elles, sont heureusement disponibles en quantité suffisante au dépôt central de la Croix-Rouge suisse à Wabern/Berne (les délais de livraisons des fabriques sont actuellement de 3 à 4 mois!). Mais il faut que les colis soient munis d'étiquettes portant l'adresse de l'aérodrome de destination; or, celui-ci n'est peut-être pas connu tout de suite, car il s'agit souvent d'aérodromes de fortune ou militaire. Il faut aussi trouver un camion avec remorque en mesure d'effectuer le transport de Berne à Bâle ou Kloten ou Genève. Il faut prendre livraison du lait en poudre à la suite d'une démarche ultra rapide faite auprès de l'administration fédérale qui en prend les frais à sa charge. Pour ce qui est du plasma sanguin, c'est notre Laboratoire central du Service de transfusion de sang qui doit de toute urgence emballer les flacons nécessaires. Pour les médicaments, il n'est évidemment pas question d'en avoir en dépôt à Wabern, mais il y a à Bâle des entreprises amies qui sont prêtes à nous en offrir parfois gratuitement ou du moins à des conditions particulièrement avantageuses. Et lorsque toutes ces marchandises sont arrivées au rendez-vous à l'aérodrome, il faut encore attendre qu'une équipe ait transformé l'avion, enlevé tous les sièges en quelques heures avant qu'une autre équipe procède au chargement (et ces équipes ne sont pas là, disponibles à toute heure à attendre que la Croix-Rouge envoie des secours par avion). Et enfin, ces marchandises, il faut les arrimer solidement selon des prescriptions très sévères.

Et nous ne parlons pas ici des problèmes financiers inhérents à une telle action, de la collecte qu'il faut éventuellement lancer, des autorités qu'il faut solliciter, de la décision qui doit être prise éventuellement par le Comité central de la CRS si l'on doit puiser dans le Fonds spécial des catastrophes. Nous n'avons pas parlé non plus des problèmes d'information. Le public doit en effet savoir où va son argent. La presse, la radio et la télévision doivent être présentes au départ (ce qui n'est pas facile car l'horaire n'est pas fixé bien longtemps à l'avance et est susceptible de bien des modifications). Et enfin, nous n'avons pas parlé des liaisons que nous devons entretenir en permanence avec la Ligue à Genève qui coordonne toute l'action, ainsi qu'avec la Société bénéficiaire. Mais il convient de dire que toutes ces démarches, toutes ces phases de l'intervention se déroulent toujours dans le meilleur esprit. L'excitation et cette course contre la montre et contre quantité de difficultés est source de dynamisme et de dévouement. Chacun a parfaitement conscience qu'en définitive, ce qui compte, c'est que les victimes de la catastrophe soient aidés le plus rapidement et le plus efficacement possible et que la confiance, que notre population nous témoigne en répondant généreusement à nos appels, ne soit pas déçue. PS

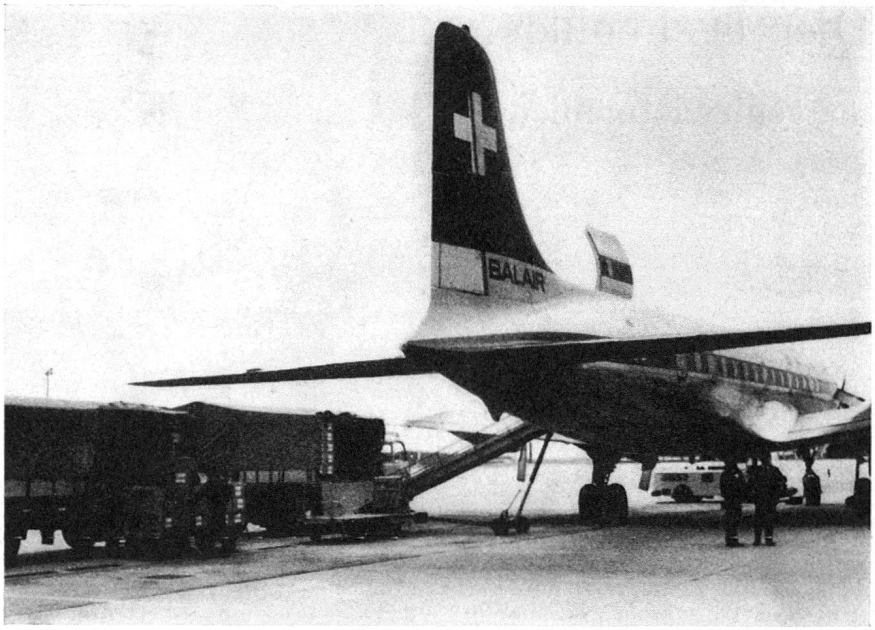

Le 21 mai 1970, la Croix-Rouge suisse lançait le communiqué de presse suivant:

A la suite des inondations catastrophiques survenues en Roumanie, la Croix-Rouge suisse, répondant à un SOS de sa société sœur roumaine, procède aujourd'hui à un premier envoi de secours d'urgence. Un DC A de la Balair, mis à sa disposition par le Département politique fédéral et transportant 7 tonnes de lait en poudre et 9000 ml de gammaglobuline, partira cette après-midi de Bâle à destination de Bucarest.

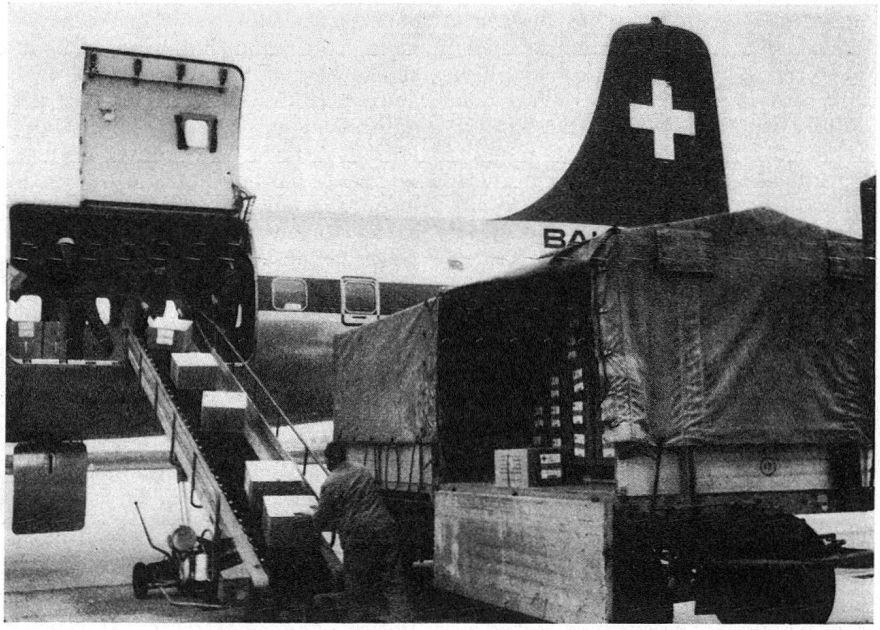

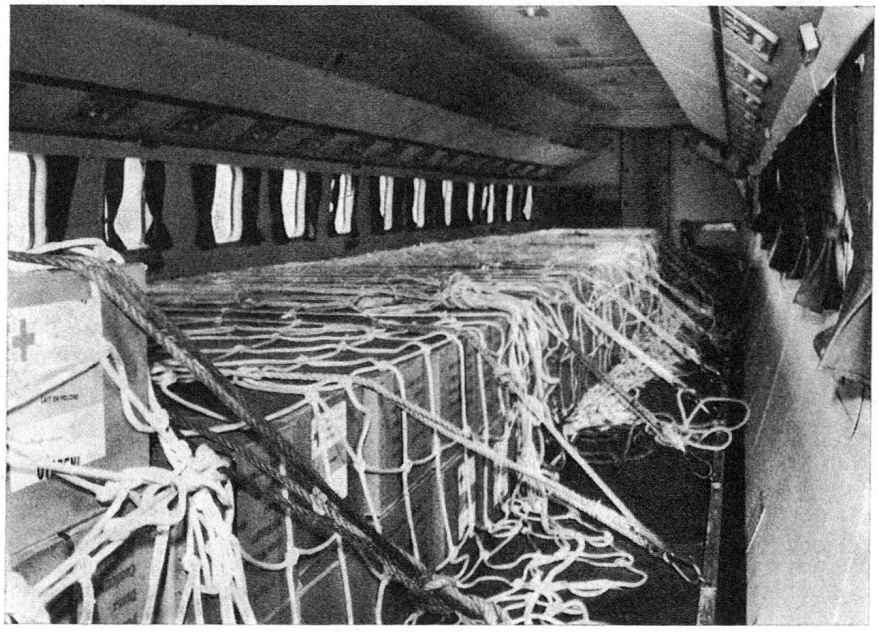

Le 28 mai 1970, un nouveau communiqué de presse annonçait: Deux envois de matériel de secours transportés par voie aérienne, à bord d'un avion charter DC 9 F de la Balair, ont quitté Kloten hier, au début de la matinée et dans l'après-midi, à destination de la Roumanie. La Croix-Rouge roumaine a ainsi reçu pour les victimes des inondations 19 tonnes de produits alimentaires pour enfants, un groupe électrogène de secours, un filtre à eau, des tablettes pour la désinfection de l'eau ainsi qu'une tonne de vêtements.